WEBINAIRES



LES FLASHS DPO 2025

5 webinaires d'1h30 qui concernent le Délégué à la protection des données

Délégation
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le DPO, un rôle stratégique face aux défis numériques des collectivités territoriales.

Dans un monde où la gestion des données personnelles est devenue un enjeu majeur, les collectivités territoriales sont en première ligne. Elles traitent quotidiennement des informations sensibles concernant les citoyens (état civil, fiscalité, action sociale).
Depuis l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD) en 2018, les collectivités sont tenues de désigner un délégué à la protection des données (DPO), chargé de garantir la conformité aux exigences du RGPD.

Cependant, plusieurs défis récents viennent complexifier cette mission :

• **Renforcement des cyberattaques ciblant les administrations publiques locales**, exposant les données à des risques accrus de vol ou d'altération.

• **Exigences accrues des citoyens concernant leurs droits** (droit d'accès, rectification, opposition, effacement).

• **Montée en puissance des contrôles de la CNIL**, avec des sanctions financières et juridiques pour les collectivités non conformes.

• **Méconnaissance du rôle du DPO** par les agents, conduisant à des malentendus, des dysfonctionnements ou des erreurs de traitement.

Dans ce contexte, il est essentiel de sensibiliser les agents territoriaux aux rôles et missions du DPO, afin qu'ils puissent intégrer les bonnes pratiques dans leur travail quotidien.

OBJECTIFS

1. **Clarifier le rôle et les responsabilités du DPO** dans le cadre des obligations réglementaires du RGPD.

2. S**ensibiliser les agents territoriaux à la gestion des données personnelles**, et leur montrer comment leurs actions peuvent impacter la conformité de leur collectivité.
3. **Faciliter la collaboration entre les agents et le DPO**, en leur expliquant comment solliciter son aide et quels réflexes adopter en cas de problématique liée aux données.

4. **Outiller les agents pour mieux répondre aux obligations légales** : droit des citoyens, gestion des incidents, cartographie des traitements.

5. **Renforcer une culture de la protection des données** dans les services publics locaux, afin de réduire les risques juridiques et sécuritaires.

PUBLIC

- Agents ayant des missions de Délégué à la protection des données.
- Agents ayant des missions de référent RGPD.
- Directeurs des services.
- Secrétaires de Mairie.
- Directeurs ou responsables des services juridiques.
- Directeurs ou responsables des services informatiques.

PROGRAMMATION

Webinaire 1 : **Contrôles et sanctions**
Le 25 février 2025 / 10h30 - 12h00 (DPOG1 001)

Webinaire 2 : **AIPD**
Le 25 mars 2025 / 10h30 - 12h00 (DPOG2 001)

Webinaire 3 : **Exercice de droits**
Le 22 avril 2025 / 10h30 - 12h00 (DPOG3 001)

Webinaire 4 : **Violation de données**
Le 24 juin 2025 / 10h30 - 12h00 (DPOG4 001)

Webinaire 5 : **Comment sensibiliser**
Le 14 octobre 2025 / 10h30 - 12h00 (DPOG5 001)

INFO PRATIQUES

Inscriptions : auprès de votre service formation ou, si votre collectivité a fait ce choix, pré-inscription en ligne sur le site :
https://inscription.cnfpt.fr

Connexion *: Le logiciel de web conférence est le logiciel Adobe Connect ; si c'est votre première utilisation, vous pouvez tester votre connexion au lien suivant : Test de diagnostic Adobe Connect*

Contacts
Contact inscription : heimiri.tinirau@cnfpt.fr - Tél. : 04 94 08 96 08
Contact formation : carine.flambard@cnfpt.fr - Tél. : 04 94 08 96 95

© Réalisation CNFPT PACA - mars 2025